



Synthèse de la Commission permanente du Conseil général du 14 octobre 2011

Aide aux investissements des PME et aux salons

Afin de les soutenir dans leurs projets d'investissements, trois entreprises du département vont bénéficier d'avances remboursables. Dans le cadre de l'aide aux investissements d'envergure des PME, une entreprise basée à Cliron et spécialisée dans le traitement de la tôlerie fine et industrielle vient de se voir octroyer une aide de 45.000 €. Celle-ci intervient pour financer un vaste projet d'investissement qui devrait notamment s'accompagner de la création de trois emplois.

Deux autres, implantée à Fumay et Charleville-Mézières, vont également bénéficier d'une avance remboursable de 30.000 et 22.600 €.

A noter également que le Conseil général soutient les entreprises qui participent à des salons nationaux ou européens afin d'accéder à de nouveaux marchés et faire connaître le savoir-faire ardennais. Ainsi, une entreprise de Tournes va bénéficier d'une subvention de 980 €, afin de participer à un salon en Allemagne.

Le diagnostic « GEODE » pour aider à la prise de décision des entreprises

Le diagnostic « GEODE » est une prestation mise en place par la Banque de France qui permet à des entreprises de bénéficier d'une analyse économique et financière très complète, ainsi que d'une analyse prévisionnelle afin de sécuriser les futures décisions orientant durablement l'activité. Le Conseil général apporte son soutien depuis 1997.

Ainsi, quatre entreprises ardennaises ont pu bénéficier de subventions de 2.300 à 2.600 € couvrant 50% du coût total de la prestation.

Aménagement d'un parc d'activité

La commune d'Aubigny les Pothées (canton de Rumigny) souhaite renforcer le dynamisme de son territoire en aménageant une zone artisanale sur 13.000 m². Le Conseil général apporte son soutien en accordant à la commune une subvention d'un montant de 117.740 €, ce qui représente 20% du financement total de l'opération.

L'Agence Pour la Création d'Entreprise aidée dans le cadre du forum de la création-reprise d'entreprise

Le Forum de la création-reprise d'entreprise, qui s'est tenu à Charleville-Mézières les 14 et 15 octobre dernier, offre un guichet unique pour les créateurs ou repreneurs d'entreprises qui peuvent y trouver des réponses à leurs questions : fiscalité, statuts, procédures...

Comme ce fut le cas l'année passée, le Conseil général, qui dispose d'un espace sur le Forum, a fait appel aux services de l'Agence Pour la Création d'Entreprise (APCE) pour l'animation d'une partie de ce stand et, notamment, l'organisation du concours « une idée de nouvelle entreprise ».

L'APCE s'est ainsi vu attribuer une participation du Conseil général à hauteur de 10.600 €.



Programme de rénovation urbaine

L'Assemblée départementale a décidé d'accompagner le Programme National de Rénovation Urbaine en finançant les opérations mises en œuvre sur Charleville-Mézières, Sedan, Fumay et Revin. Une subvention d'un montant de 444.783 € a ainsi été approuvée pour l'aménagement d'espaces et équipements publics à Charleville-Mézières (quartier de La Houillère).

Cette subvention s'ajoute à celle déjà votée en août (1.227.856 €), dans le cadre d'une autorisation de programme ouverte par le Conseil général, à hauteur de 28 millions €.

Aide aux organismes bailleurs

Dans le cadre de ses actions volontaires en faveur du logement, le Conseil général soutient les organismes bailleurs réalisant des travaux de démolition, de construction et d'acquisition-réhabilitation de logements locatifs sociaux. Ainsi, Espace Habitat et Habitat de Champagne ont respectivement perçu des subventions de 40.750 et 48.800 € pour la construction de près de 50 pavillons locatifs sur Givet, Douzy et Sault-lès-Rethel.

Soutien à l'association des paralysés de France

La délégation ardennaise de l'association des paralysés de France s'implique dans l'amélioration des conditions de vie et l'intégration à la vie sociale des Ardennais en situation de handicap. Une aide de 12.730 € a été accordée, au titre de la prise en charge des loyers facturés par Espace Hazbitat, jusqu'au 31 décembre prochain.

Acquisition d'un bâtiment pour stocker du sel

Afin de limiter les conséquences de l'hiver sur la viabilité du réseau routier départemental et d'anticiper les possibles difficultés d'approvisionnement en sel de déneigement, le Conseil général souhaite se doter d'une zone de stockage de sel de déneigement. Un bâtiment situé sur la commune d'Attigny va être racheté à cette fin par le Département, pour un montant de 480.000 €.

Trois étudiants soutenus dans leur scolarité

Le Conseil général a attribué à trois étudiants du département une aide exceptionnelle de scolarité d'un montant de 1.000 € chacun. Cette subvention permet à des familles défavorisées d'alléger une partie des frais liés à la scolarité de leur enfant.

Subventions aux associations d'étudiants

Dans le cadre de sa politique de soutien aux organismes dont les compétences ont trait au domaine de l'éducation, le Conseil général a attribué à trois associations d'étudiants des subventions variant de 750 à 2.000 €.



Soutien à la Ligue de l'Enseignement des Ardennes

La Ligue de l'Enseignement des Ardennes a mis en place un Dispositif Local d'Accompagnement visant le maintien de l'emploi et des activités d'utilité sociale dans les structures d'économie sociale et solidaire. La Commission permanente a ainsi décidé de reconduire son soutien pour 2011, en octroyant à la Ligue de l'Enseignement une subvention de 5.000 €.

Le Secours catholique soutenu dans ses activités

Le Département soutient les associations œuvrant dans le domaine médico-social. Ainsi, la délégation du Secours Catholique Reims-Ardennes est aidée, à hauteur de 12.500 €.